

MÉTHODOLOGIE DES EXERCICES JURIDIQUES

Christophe DOUBOVETZKY

en poche

7^e édition 2022-2023

Pour réussir les exercices
juridiques posés en TD,
aux partiels
et à l'examen final

- À chaque exercice, une méthode de travail adaptée
- Les règles générales et spécifiques pour chaque exercice
- Des schémas explicatifs-récapitulatifs
- Les écueils à éviter

MÉTHODOLOGIE DES EXERCICES JURIDIQUES

Christophe DOUBOVETZKY

en poche

7^e édition 2022-2023

Pour réussir les exercices
juridiques posés en TD,
aux partiels
et à l'examen final

Christophe Doubovetzky, docteur en droit, est enseignant-chercheur à l'Université Toulouse 1 Capitole, où il est rattaché à l'IDETCOM (EA 785).

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
978-2-297-17661-3
ISSN 1962-6428



Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
dans les ateliers de Leitzaran (Espagne)
Numéro d'impression : 771 – Dépôt légal : Juin 2022

Présentation

Il existe une pluralité d'exercices spécifiques aux études de droit. Chacun d'entre eux a des enjeux propres et nécessite en conséquence l'application d'une **méthodologie adaptée**.

La méthode est selon le Littré « un ensemble de procédés raisonnés en vue de parvenir à un résultat ». Elle réside en un cheminement de la pensée, soumis à la logique, ce qui la différencie de l'intuition, qui permet de **passer d'un problème à sa solution**. C'est la construction de cette réflexion que nous nous proposons d'étudier ici.

L'ambition de cet ouvrage, destiné aux étudiants en droit, AES et science politique, notamment en L1, L2 et L3, est d'exposer pour chaque exercice juridique une méthode, constituant une base de travail commune. Chacune de ces méthodes est ensuite susceptible d'être complétée et modifiée par les enseignants qui ont la responsabilité des cours et des travaux dirigés.

Le plan de l'ouvrage développe une à une la méthodologie à mettre en œuvre pour réussir les exercices juridiques traditionnels posés aux étudiants tant en TD que le jour des partiels ou de l'examen final :

- la dissertation ;
- le commentaire de texte ;
- le commentaire d'arrêt ;
- le cas pratique ;
- la question à réponse courte écrite ou orale.

La dernière fiche est consacrée à des remarques transversales communes à la réalisation de l'ensemble des exercices précédents. Une attention particulière y est portée aux problématiques spécifiques induites par le travail à distance, s'agissant notamment de l'oral en visioconférence et des copies rendues au format numérique.

Sommaire

1	La dissertation juridique	6
2	Le commentaire de texte.....	14
3	Le commentaire d'arrêt	24
4	Le cas pratique.....	35
5	La question à réponse courte (QRC) écrite ou orale ...	42
6	Les règles générales communes	47

La dissertation juridique, parfois qualifiée de « sujet théorique », est une démonstration juridique en réponse à un sujet formulé abstraitement. Elle est réalisée après une analyse approfondie de celui-ci au regard du droit positif, de la doctrine et de la pratique juridique.

Objectif de l'exercice

L'objectif de la dissertation est, d'une part de vérifier la compréhension du sujet par l'étudiant et, d'autre part, d'apprécier les capacités d'argumentation et d'organisation des connaissances de ce dernier.

Attention

La dissertation juridique est une **démonstration** et non une simple récitation de cours. Les connaissances doivent donc être sélectionnées et organisées afin de répondre au sujet posé.

Avant d'entreprendre la rédaction de la dissertation sur la copie, il est indispensable de se livrer à un travail préparatoire au brouillon.

■ LE TRAVAIL PRÉPARATOIRE INDISPENSABLE AU BROUILLON

Le travail préalable à la rédaction de la dissertation est divisé en deux étapes : analyse et compréhension du sujet, puis construction de la dissertation.

Attention : Aucun style n'est imposé pour ce travail. Néanmoins, il est essentiel que soient possibles la relecture et l'utilisation des différents éléments relevés et analyses réalisées. Le travail au brouillon doit donc être soigné.

■ L'analyse du sujet

Il est indispensable de lire attentivement le sujet posé, avant d'en déterminer la structure et le contenu. Il convient ensuite d'identifier les connaissances qui permettront la construction de la dissertation.

■ La lecture du sujet

Une lecture attentive du sujet est nécessaire à sa bonne compréhension. Il ne faut donc pas hésiter à le lire de nombreuses fois afin de bien s'en imprégner et de pouvoir par la suite se livrer à son analyse.

Attention : Le sujet peut être formulé de différentes manières. Cela ne doit pas vous déstabiliser. Ainsi, l'intitulé ne peut mentionner qu'une (ou plusieurs) notion(s) ou institution(s), être une question ou un texte contenant éventuellement des indices sur la façon dont le sujet doit être abordé.

■ L'identification de la structure et du contenu du sujet posé

Suite à la lecture du sujet, il s'agit d'en identifier la structure et sommairement le contenu afin de pouvoir le délimiter. Ce travail préalable indispensable conditionne la réussite des étapes suivantes.

Étapes

- Mettre en évidence (en les soulignant par exemple) les mots-clefs du sujet.
- Définir succinctement l'ensemble des termes du sujet. S'il existe plusieurs définitions, pour certains d'entre eux, l'ensemble de celles-ci doit être relevé.
- Mettre en évidence (en les soulignant par exemple) les mots de transition/coordination qui permettent de déterminer la structure du sujet.

Attention : Soyez attentif à la forme interrogative ou affirmative du sujet ; à la forme singulière ou plurielle du sujet et à la coordination, l'opposition... des termes du sujet.

■ La détermination des connaissances indispensables à la construction de la dissertation

Il s'agit de déterminer et d'ordonner le matériau qui vous permettra de construire votre dissertation (v. *infra*). Celui-ci est composé des connaissances indispensables au traitement du sujet posé dont le contenu a été délimité précédemment.

Étapes

- Lister sans les développer l'ensemble des idées et connaissances que vous évoque le sujet. Il est possible (souhaitable), à ce stade, d'avoir une conception large du sujet afin d'être certain de n'oublier aucune de ses dimensions.
- Identifier les idées et connaissances qui vous paraissent essentielles pour le traitement du sujet.
- Identifier les idées et connaissances qui vous paraissent accessoires au traitement du sujet.
- Regrouper et classer de manière cohérente les éléments essentiels (ex. : regroupement des connaissances relatives à telle ou telle institution, telle ou telle condition de validité, etc.).

Attention : Cette étape est fondamentale car elle vous permet, d'une part, d'éviter le **hors sujet** (traitement d'une question qui ne relève pas du sujet posé) et, d'autre part, les **oublis** (non-traitement d'une question qui relève du sujet posé).

Les idées et connaissances accessoires ne doivent pas être complètement éliminées. Elles pourront en effet servir à la construction de l'introduction ou être évoquées succinctement dans le corps du devoir.

■ La construction de la dissertation

La construction de la dissertation s'effectue en plusieurs étapes, toujours réalisées dans le même ordre : détermination de la problématique, construction d'un plan permettant de répondre à cette problématique et préparation de l'introduction.

■ La détermination de la problématique

La problématique correspond à la question à laquelle vous allez répondre dans votre dissertation. Il s'agit toujours d'une interrogation relative au sujet et qui permet d'en envisager les différentes facettes, les différents enjeux juridiques. La problématique est le fil conducteur de votre devoir. Chacun des éléments présentés dans votre plan doit contribuer à apporter une réponse à cette dernière.

Attention : La problématique peut être formulée sous forme de question pour être distinguée des autres éléments.

Si certains aspects du sujet ont été exclus, de par la problématique choisie, vous devez justifier ces exclusions.

Votre problématique ne doit pas être trop générale de sorte que « tout » pourrait faire partie du sujet.

Elle ne doit pas non plus être trop restreinte et conduire à ne traiter qu'une partie du sujet posé.

■ La construction du plan

Le plan doit permettre de répondre à la problématique. Il convient donc d'y mettre en évidence les différentes étapes de votre démonstration, vos arguments successifs. Doivent donc y apparaître, d'une part, les connaissances que vous allez mobiliser pour répondre à la problématique et, d'autre part, les appréciations que celles-ci vous inspirent. En conséquence, la construction du plan doit conduire à l'organisation, en deux parties et deux sous-parties, des différents éléments retenus dans un cheminement logique permettant de comprendre votre réponse à la problématique.

Attention : Il est possible, lors de cette étape, de réfléchir aux titres des parties et des sous-parties (v. *infra* : La création des titres de parties et de sous-parties).

■ La préparation de l'introduction

L'introduction doit être particulièrement soignée car c'est le premier élément du devoir que le correcteur lira. C'est donc elle qui déterminera la première impression de ce dernier sur le travail réalisé. Aussi est-il possible de la rédiger entièrement au brouillon, contrairement au corps du devoir. En principe, la rédaction de l'introduction vient clore le travail au brouillon dont elle découle. Celle-ci comporte toujours les mêmes éléments, dans le même ordre :

- une phrase d'accroche ;
- l'énoncé du sujet et la définition des termes du sujet ;
- une présentation du contexte et de l'intérêt du sujet ;
- l'exposé de la problématique ;
- l'annonce rédigée du plan.

Attention : Il est indispensable de lier les différents éléments de l'introduction afin qu'ils n'apparaissent pas comme simplement juxtaposés et indépendants les uns des autres.

□ La phrase d'attaque ou d'accroche

Cette phrase qualifiée d'attaque (car c'est la première du devoir) ou d'accroche (car elle doit « accrocher » le correcteur en l'incitant à lire le reste) doit introduire le sujet en mettant en évidence sa thématique et l'intérêt qu'il y a à l'étudier. Il est possible d'utiliser une citation comme phrase d'attaque. Cependant, il convient alors de s'assurer que celle-ci corresponde véritablement au sujet et que soient mentionnés tant l'auteur que la source dont elle est tirée.

Attention : La phrase d'accroche doit être intégrée au devoir et ne doit pas apparaître comme « un cheveu sur la soupe ». Elle doit donc être concise, « accrocheuse » et en lien avec le sujet à étudier.